

Réf: Dossier 326702

Avis de constitution

SOCIETE « SUPER IVOIRE ÉTANCHÉITÉ » en abrégé « SIE »

Siège ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE QUARTIER
BLANKRO PRES DE LA PHARMACIE AMINATA T AU LOT
2032 ILOT 219 BLANKRO, Lot 2032, Ilot 219

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER IVOIRE ÉTANCHÉITÉ » en abrégé « SIE »

Objet : La société a pour objet en Cote d'Ivoire et à l'Etranger :

- ÉTANCHÉITÉ GENERALE
- QUINCAILLERIE, MATERIELS D'ÉTANCHÉITÉ
- COMMERCE GENERAL ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA N'DOTRE QUARTIER

BLANKRO PRES DE LA PHARMACIE AMINATA T AU LOT
2032 ILOT 219 BLANKRO, Lot 2032, Ilot 219

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO KALIFA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07777 du 06/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47507/GTCA/RC/2024 du 06/08/2024

